

MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES



INTERVENTION

DE

Monsieur

Paul Losoko Efambe EMPOLE

Premier Conseiller d'Ambassade

DEVANT LE CONSEIL DE SECURITE

"Situation concernant la République Démocratique du Congo :

- Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo

New York, le 21 octobre 2013

(À vérifier à l'audition)

La présentation de deux Rapports du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation en République Démocratique du Congo, à savoir S/2013/569 et S/2013/581, et notre réunion de ce jour participent à notre volonté partagée de réaffirmer notre humanité, d'évaluer ensemble et sans complaisance le niveau d'exécution des engagements pris aux termes de l'important Accord-cadre du 24 février 2013 dans le but de mettre fin au drame que vivent les populations dans la partie est de mon pays, et de préciser les défis qui restent à relever pour qu'une fois la paix durablement rétablie, la région puisse consacrer son énergie et ses intelligences aux questions essentielles de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour ce faire, le Gouvernement de la RD Congo voudrait appeler les Etats de la région à l'exécution de bonne foi, des engagements auxquels ils ont librement souscrit. Il leur demande entre autres, un changement de politique, un changement de comportement, un changement d'attitude. Selon l'Accord-cadre, ils s'engagent à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures des autres Etats voisins ; à ne pas tolérer, ni fournir une assistance ou un soutien quelconque à des groupes armés ; à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats voisins.

Monsieur le Président,

En réitérant les remerciements du Peuple Congolais au Secrétaire Général ainsi qu'à l'ensemble de la Communauté Internationale, je voudrais vous prier de bien vouloir croire, en la détermination inébranlable de Son Excellence Monsieur **Joseph Kabila Kabange**, Président de la République Démocratique du Congo, à œuvrer pour une paix durable dans la région des Grands Lacs, de concert avec vous, le Secrétaire Général, Ses pairs de la CIRGL et de la SADC et tous nos autres partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Car, sans paix, aucun progrès n'est envisageable. Sans un minimum de conditions de sécurité des personnes et de leurs biens, tout développement est hypothétique.

En effet, il est impossible aujourd'hui d'évaluer le poids des conséquences des conflits armés à répétition dans les provinces de l'Est de la RDC pour le développement de mon pays. C'est peut être l'occasion de rappeler à l'Auguste Assemblée que, du fait de ces conflits, mon pays a perdu plus de six millions d'âmes en deux décennies de guerre, avec des milliers des femmes violées et violentées, l'impossibilité pour des millions d'enfants

d'aller à l'école parce que devant sans cesse se déplacer pour fuir la guerre, environ trois millions des déplacés obligés d'abandonner leurs champs, leur bétail et leurs petites activités économiques et de survie, des milliers d'hommes, des femmes ainsi que des enfants infectés malgré eux par le VIH / SIDA et autres IST, ou souffrant de paludisme, de nombreux décès dû à l'accouchement dans des conditions non appropriées, et la liste n'est pas exhaustive.

Tout en saluant les avancées constatées au niveau régional dans la mise en œuvre des engagements souscrits au titre de l'Accord-cadre, notamment l'adoption, par les Chefs d'Etat réunis dans le cadre de 11+4 le 23 septembre dernier en marge des travaux de la 68^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, des critères de suivi régionaux et d'indicateurs de progrès, la situation sécuritaire et humanitaire dans la Région demeure fragile et préoccupante. Au moment où nous sommes ici réunis, les populations de Goma et de Rutshuru vivent toujours dans la peur et dans l'incertitude, du fait des attaques sporadiques que, depuis l'adoption de la Résolution 2098, et en défiance à cette dernière, le « M23 », avec l'aide de ses alliés extérieurs bien connus, lance contre les positions défensives des FARDC. Bien plus, cette situation sécuritaire volatile s'étend dans de nombreuses localités de l'Est de la RDC du fait de l'activisme de plusieurs autres forces négatives aussi bien nationales qu'étrangères, notamment les FDLR, la LRA, l'ADF – NALU, les Mai – Mai Raia Mutomboki et autres, le NDC (Nduma Défense du Congo) comme le décrivent si bien les deux Rapports du Secrétaire général.

C'est pour cette raison qu'aucun pays de la région des Grands Lacs n'a, autant que la RDC, milité pour la création d'une Brigade d'Intervention avec mission de neutraliser toutes les forces négatives, y compris les FDLR, et pour l'octroi d'un mandat offensif à cette Brigade. C'est pour la même raison que la République Démocratique du Congo dont, plus que toute autre, la population souffre de la présence des groupes armés étrangers sur son territoire, ne saurait entretenir une quelconque collaboration avec ces forces qui se particularisent par des tueries, des viols, des exactions de tout genre, des pillages des biens privés et publics et de ses ressources naturelles.

Le déploiement sur le terrain de la Brigade d'Intervention instituée par la Résolution 2098 constitue une incontestable avancée, que nous apprécions à sa juste valeur. Notre souhait est de voir tous les Etats concernés faire confiance à cette Brigade dans l'accomplissement des responsabilités qui lui ont été confiées par le Conseil de sécurité : surveillance et sécurisation de la frontière entre la RDC et ses voisins de

l'Est d'une part et, d'autre part, neutralisation de toutes les forces négatives, sans exclusive. Le renforcement de ses capacités opérationnelles, notamment par la dotation des hélicoptères d'attaque supplémentaires et des systèmes de drones non armés, constitue une urgence qui permettrait à ce Corps, non seulement de remplir sa mission de protéger les Civils et de combattre tous les groupes armés, mais également de se défendre contre les attaques récurrentes et les provocations du M23 à son endroit.

Cela dit, nous sommes conscients que la force militaire ne saurait, seule, régler la complexe équation de la paix dans la Région des Grands Lacs africains où les causes des conflits et des différends s'imbriquent les unes dans les autres et sont à la fois endogènes et exogènes. Au vu de l'extrémisme de pratiquement toutes ces forces négatives, la force est donc nécessaire, mais pas suffisante. Pour être durable, la solution doit aussi passer par un dialogue sincère entre toutes les parties internes et externes et l'application de bonne foi des conclusions auxquelles ces parties parviennent. C'est pourquoi, pour sa part, le Gouvernement congolais reste attaché aux pourparlers de Kampala mettant ainsi à l'épreuve la bonne foi de leaders du M23 et de tous les acteurs impliqués. Dans la même logique, Il encourage les autres Etats de la Région d'en faire autant.

Monsieur le Président,

La République démocratique du Congo assume sa part de responsabilité afin que la paix et la concorde reviennent rapidement dans la région. Mon pays s'est attelé à la tâche et des avancées significatives ont été observées, dans la zone de conflit, sur le plan de la réduction des menaces contre la sécurité des populations et de l'amélioration des conditions de prise en charge de cette sécurité par le Gouvernement. Pour preuve, dès le lendemain de la signature de l'Accord-cadre, le Gouvernement congolais s'est attelé à remplir ses obligations, qui, soit dit en passant, correspondent à des tâches qu'il avait depuis onze ans identifiées et qu'il traite comme importantes et prioritaires.

Dans cette optique, nous avons non seulement accéléré, mais aussi mieux systématisé la réforme du secteur de sécurité. L'assainissement des structures et du personnel de l'armée, des services de sécurité et de la police, le recrutement dans les forces de défense des jeunes congolais issus de toutes les provinces du pays, la réouverture des académies militaires, la formation, avec le concours des partenaires bilatéraux, des

forces spéciales et des unités d'appui, avec comme objectif prioritaire l'opérationnalisation de la Force de Réaction Rapide, sont autant d'actions concrètes engagées récemment afin de rendre la défense de notre territoire plus efficace et de mieux assurer l'autorité de l'Etat.

En vue de consolider cette autorité, plus particulièrement dans l'Est de la République, en commençant par Goma, la Police nationale, l'Administration publique et les Tribunaux bénéficient à titre prioritaire du renforcement de leurs capacités, ce qui leur permet de reprendre progressivement le contrôle de la situation.

La décentralisation, prévue dans la Constitution, a franchi un pas supplémentaire vers sa matérialisation, notamment avec l'adoption des lois nécessaires pour sa mise en œuvre et l'organisation de plusieurs réunions consacrées à la gestion des entités territoriales décentralisées.

La réforme de la gestion des finances publiques, en cours depuis quelques années et dont les résultats positifs sont perceptibles à travers la stabilité du cadre macro-économique, se poursuit et vient d'être utilement complétée avec l'entrée en vigueur des mesures d'assainissement du climat des affaires et du mécanisme national de certification des ressources minières ; ce qui aura pour effet de renforcer la croissance économique.

En outre, le Gouvernement vient de procéder à un réexamen approfondi du Document de Stratégie et de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté, DSCRCP en sigle, afin de rendre la croissance plus inclusive, de résorber partiellement le retard accumulé dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et de donner à la lutte contre la pauvreté plus de crédibilité et d'efficacité.

Le projet du Grand Inga relève de la même logique. Il y a lieu de souligner, en effet, que ce projet devrait, à terme, permettre de produire suffisamment d'électricité pour satisfaire les besoins de près de la moitié de l'Afrique. Une énergie propre et renouvelable, compatible avec les exigences du développement durable.

Sur le plan politique, la réconciliation et le renforcement de la cohésion nationale sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Ainsi, la Coordination du Mécanisme National de Suivi de la mise en œuvre d'Accord-cadre a été confiée à un cadre compétent et expérimenté issu de l'opposition politique.

La Commission Electorale Nationale Indépendante a été complètement réformée, et une nouvelle équipe, plus aguerrie et plus inclusive, vient de prendre la tête de cette importante institution d'appui à la démocratie. La nouvelle CENI est d'ores et déjà à pied d'œuvre, avec comme priorité la préparation de la poursuite du processus électoral en vue de l'organisation, dans les meilleures conditions possibles, des élections locales, municipales, provinciales, sénatoriales et des Gouverneurs de Province.

Par ailleurs, initiées par le Président de la République, des concertations nationales se sont tenues en septembre dernier dans le but de rechercher, entre tous les Congolais, les voies et moyens de renforcer la cohésion nationale pour mieux faire face à tous les défis que la nation congolaise est appelée à relever.

Voulu inclusif, ce forum a rassemblé, outre les institutions politiques nationales et provinciales, les partis politiques, toutes tendances confondues, la société civile dans toute sa diversité, ainsi qu'une représentation significative des femmes et des jeunes. Sa préparation, ainsi que sa direction avaient été confiées à un Présidium composé du Président du Sénat, leader bien connu de l'Opposition au nom de laquelle il avait été élu à son poste, et du Président de l'Assemblée nationale, cadre de la majorité présidentielle.

Monsieur le Président,

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier tous ceux qui se sont engagés à nos côtés pour assurer une paix durable en République Démocratique du Congo. Je pense particulièrement à la SADC, la CIRGL, l'Union Africaine et l'Union Européenne pour le rôle essentiel qu'elles jouent dans le maintien de la paix au niveau de notre région. Je pense à tous ces casques bleus qui ont perdu la vie pour que la paix revienne en RDC. Je remercie tout autant les Nations Unies, singulièrement les membres du Conseil de Sécurité qui du reste ont récemment accepté d'aller palper du doigt les réalités profondes de la guerre dans mon pays.

Nous leur sommes d'autant plus reconnaissants qu'ils contribuent à l'une des ruptures à opérer pour un programme de développement pour l'après 2015 qui réponde aux exigences d'un monde meilleur pour tous.

Les Rapports du Secrétaire général, documents S/2013/569 et S/2013/581 dont le Conseil est saisi, proposent un ensemble de mesures à prendre aux niveaux national et régional, présentent des conclusions et formulent

des recommandations auxquelles mon pays souscrit.

Toutefois, et c'est par là que je vais terminer, lorsque vous vous retirerez bientôt pour discuter de ces questions, Messieurs les membres du Conseil, ayez à l'esprit la souffrance du peuple congolais, de ces enfants séparés de leurs familles et de ces femmes violées au quotidien.

Vous n'oublierez surtout pas qu'en République Démocratique du Congo, plus que dans d'autres zones de conflits à travers le monde, des milliers de personnes continuent chaque jour d'être victimes de la guerre. Avec plus de 6 millions de personnes tuées et deux décennies de guerres successives, les massacres des civils dans mon pays présentent l'un des tableaux les plus sombres que l'humanité n'ait jamais connu depuis la seconde guerre mondiale. Il est en effet plus que temps de trouver les voies et moyens de permettre à des millions de personnes non pas d'être simplement en vie, mais de vivre dignement, dans un monde où la paix, la sécurité et la justice sont une réalité pour tous.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil,

Je vous remercie.